

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Le **lundi 17 avril 2023**, à 19 h

CENTRE COMMUNAUTAIRE DE CAP-ROUGE

4473, rue Saint-Félix, Québec

PROCÈS-VERBAL

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Serge Rousseau	Président
Mme Ariane Ste-Marie	Secrétaire
Mme Catherine Arrouart	Administratrice
M. Philippe Moussette	Administrateur
M. Hugo Leblanc	Administrateur
Mme Marianne Fleury	Administratrice

LE QUORUM EST CONSTATÉ

ASSISTENT ÉGALEMENT :

Mme Anne Corriveau	Conseillère municipale
M. Louis Martin	Conseiller municipal
Mme Priscilla Lafond	Conseillère en consultations publiques
Mme Virginie Bocher	Secrétaire de soutien
De nombreux participants	

ÉTAIENT ABSENTS :

Mme Marie-Ève Lacroix	Vice-présidente
M. Michel Lagacé	Trésorier
M. Denis Jean	Administrateur
Mme Sylvie Roy	Administratrice
Mme Claudia Roy	Administratrice

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Le **lundi 17 avril 2023**, à 19 h

CENTRE COMMUNAUTAIRE DE CAP-ROUGE
4473, rue Saint-Félix, Québec

ORDRE DU JOUR TEL QU'ADOPTÉ

1. Ouverture de l'assemblée 19 h
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Cérémonie du Livre d'or
4. Élections
 - Explication du déroulement des élections
 - Appel de candidatures
 - Présentation des candidates et des candidats
 - Ouverture du scrutin (le cas échéant)

Pause-café

5. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 19 avril 2022
 - Affaires découlant du procès-verbal
6. Rapport annuel et états financiers 2022
 - Présentation et adoption du rapport annuel
 - Présentation et adoptions des états financiers
 - Fermeture du scrutin (le cas échéant)
7. Période d'information des conseillers municipaux
8. Période de questions et de commentaires du public
9. Divers
10. Résultats du scrutin et présentation du nouveau
Conseil d'administration - levée de l'assemblée générale 21 h 00

1. Ouverture de l'assemblée

Le président, M. Serge Rousseau, souhaite la bienvenue aux participants.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution CQCR-23-AGA-01

Sur proposition de M. Hugo Leblanc, appuyée par M. Philippe Moussette, l'ordre du jour est adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Cérémonie du Livre d'or

Le livre d'or existe depuis 2005. Il a pour but de reconnaître le succès, le parcours, l'engagement exceptionnel de citoyens ou organismes impliqués sur le territoire du quartier. Les lauréats sont choisis parmi plusieurs nominés par un comité composé de membres du CQCR. Lors de la cérémonie qui se tient chaque année en même temps que l'AGA, les lauréats signent le Livre d'or et reçoivent un certificat accompagné d'une bourse.

Pour l'année 2023, les récipiendaires sont :

Catégorie Communautaire : Les Artisanes au Fil du Temps, pour leur 10ème anniversaire.

Catégorie Groupe : Le regroupement citoyen pour la qualité de l'air à Cap-Rouge (RCQAC), pour leur mobilisation ayant abouti à la relocalisation de l'usine Anacolor.

Catégorie Carrière et exploit : Mme Nancy Cyr pour le prix Florence, catégorie « excellence des soins », qu'elle a reçu de l'Ordre des infirmières en juin 2022.

4. Élections

Mme Priscilla Lafond, présidente des élections, rappelle la mission et le mandat du conseil de quartier. Cette instance au rôle consultatif est un interlocuteur privilégié de la Ville, elle permet aux citoyens de s'exprimer en dehors des périodes électorales et de participer à la vie de quartier dans un

esprit de collaboration. Toutes les informations concernant le fonctionnement et les règlements des conseils de quartier sont disponibles sur le site internet de la Ville de Québec.

Le conseil d'administration (CA) est constitué d'un maximum de 11 membres, 4 hommes et 4 femmes élus pour des mandats de 2 ans, auxquels peuvent s'ajouter 3 membres cooptés admis par le CA pour une durée de 1 an. Un quorum de 5 personnes est requis pour la tenue des rencontres.

Cette année, 2 postes de femmes et 2 postes d'hommes sont à renouveler.

Les candidatures reçues sont :

Femmes :

- Mme Catherine Arrouart
- Mme Marie-Ève Lacroix

Hommes :

- M. Michel Lagacé
- M. Jean-Pierre Fillion

Comme il n'y pas plus de candidats que de postes à pourvoir, il n'est pas nécessaire de tenir un scrutin. Mme Catherine Arrouart, Mme Marie-Ève Lacroix, M. Michel Lagacé et M. Jean-Pierre Fillion sont élus par acclamation pour des mandats de 2 ans.

Trois postes de membres cooptés restent disponibles, il est donc encore possible de se joindre au CA du conseil de quartier.

Mme Lafond souligne le travail des membres sortants et les remercie.

5. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 19 avril 2022

Résolution CQCR-23-AGA-02

Mme Ariane Ste-Marie propose l'adoption du procès-verbal de l'AGA du 19 avril 2022, appuyée par Mme Marianne Fleury.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Rapport annuel et états financiers 2022

Le rapport annuel 2022 du Conseil de quartier du Cap-Rouge est accessible en ligne sur le site internet de la Ville de Québec.

Mot du président :

L'année 2022 a été marquée par la fin de la pandémie de Covid-19 et le retour des rencontres en présentiel. Des rencontres en mode hybride seraient idéales pour permettre à tous d'y assister en fonction de ses préférences.

Le président remercie tous ceux qui ont participé au CQCR, les membres du CA, en particulier les membres sortants, la conseillère en consultation publique, les secrétaires de soutien, et les conseillers municipaux.

Il déplore un certain manque de communication dans les relations avec la Ville de Québec.

Plusieurs dossiers demeurent préoccupants : sécurité routière, environnement etc., mais celui du tramway semble prendre trop de place.

Demandes d'opinion et consultations publiques :

Aucune demande d'opinion relativement à des modifications au règlement de zonage de l'arrondissement.

Réalisations et plan d'action :

Le rapport annuel fait état de l'implication et des réalisations du conseil de quartier au cours de l'année 2022, dont la participation aux séances d'information de la Ville, le Marché public de Cap-Rouge, l'activité de l'Halloween, le Livre d'or, les assemblées régulières et générale.

Les préoccupations du CQCR pour l'année 2022 sont présentées, concernant notamment la sécurité routière, la mobilité active, les parcs et sentiers, et le transport collectif. Plusieurs de ces préoccupations ont fait l'objet de résolutions déposées auprès de la Ville. Ces résolutions ainsi que les réponses obtenues sont résumées dans le rapport annuel sous forme de tableau (pages 10-13).

Les nouveaux développements résidentiels et commerciaux, le centre communautaire et le projet de piscine publique, l'aménagement des parcs et sentiers, l'avenir des terrains d'Anacolor et du garage municipal, la sécurité routière et les cheminements scolaires font partie des nombreux dossiers à surveiller dans le cadre du plan d'action pour 2023.

Présentation des états financiers :

En 2022, le CQCR a reçu une subvention de 2100\$ de la Ville de Québec pour ses frais de fonctionnement. Il a aussi reçu une subvention de 500\$ dans le cadre du Programme de soutien à la mobilisation de la Stratégie de la sécurité routière 2020-2024 de la Ville de Québec. Une ristourne de 0,33 \$ a été versée par la Caisse populaire de Cap-Rouge-Saint-Augustin.

En ajoutant le solde de l'année 2021 (269,46 \$), le conseil a donc fonctionné pour l'année 2022 avec un budget de 2 869,79 \$.

Les dépenses de l'année 2022 ont été de l'ordre de 2 529,14 \$ (frais de fonctionnement et remise de la subvention à l'école l'Arbrisseau).

Une somme de 340,65 \$ n'a pas été utilisée en 2022 et est donc reportée en 2023.

Résolution CQCR-23-AGA-3 :

L'adoption du rapport annuel est proposée par Mme Ariane Ste-Marie et secondée par Mme Marianne Fleury.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution CQCR-23-AGA-4 :

L'adoption des états financiers est proposée par M. Hugo Leblanc et secondée par M. Philippe Moussette.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. Période d'information des conseillers municipaux

Mme Anne Corriveau :

La phase 1 de stabilisation des berges de la Plage Jacques-Cartier est terminée. Le sentier, réouvert pendant la période de dégel, sera de nouveau fermé, dès que les camions pourront y accéder, et ce, jusqu'au 31 mai. La phase 2 aura lieu à l'automne.

L'intersection Louis-Francoeur- Chemin St-Louis sera modifiée afin d'obliger les automobilistes à respecter l'arrêt.

La décontamination du futur site du Centre d'exploitation du tramway a coûté 300 000\$ de plus que prévu.

8. Période de questions et de commentaires du public

Une citoyenne remarque que la cohabitation entre les piétons et les cyclistes est complexe. Elle déplore que les piétons marchent dans la rue même quand ils disposent d'un trottoir comme sur la Promenade des sœurs. Elle déplore également le piètre états des pistes cyclables dans le quartier.

9. Divers

Résolution CQCR-23-AGA-5

M. Serge Rousseau propose et Mme Ariane Ste-Marie seconde que soit versée une somme de 100 \$ à Mme Virginie Bocher pour la rédaction du procès-verbal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. Levée de l'Assemblée

L'Assemblée est levée à 21 h 21.

Procès-verbal préparé par Mme Virginie Bocher et révisé par M. Serge Rousseau et Mme Ariane Ste-Marie.

Mme Ariane Ste-Marie, secrétaire

M. Serge Rousseau, président
